

RECYC-OIL

CRITERES D'ACCEPTATION D'HUILES USAGEES

PARAMETRES

PCB : max. 20 ppm

Chlore : max. 0,2 %

Point d'éclair : min. 62 °C

Eau : max. 5 % (frais supplémentaires en cas d'excès)

COMPOSITION

Les huiles usagées ne peuvent pas être mélangées avec des solvants, des acides, de l'essence, peinture ou d'autres produits chimiques.

COLLECTE SEPARÉE

Les déchets suivants doivent être présentés et collectés séparément :

- huiles de moteur et de transmission
- huiles hydrauliques
- huiles thermiques
- huiles de transformateurs sans PCB
- émulsions huileuses
- résidus de mazout
- liquide de refroidissement
- liquide de freins

SECURITE

Les récipients (citerne, IBC, fûts de 200 L) à vider doivent être facilement accessibles pour le pompage (max. 20 m). Les fûts doivent être mis debout et ensemble.

QUANTITE

La quantité minimale par collecte est 1000 L.

ECHANTILLONNAGE

Lors du pompage le chauffeur prend 2 échantillons du liquide pompé. Les échantillons sont identifiés par des étiquettes adhésives mentionnant le nom et la date. Un exemplaire est remis au client et le deuxième échantillon est amené par le chauffeur.

ANALYSE PCB

Lors de l'arrivée au dépôt de Recyc-Oil le contenu du camion-citerne est échantillonné et analysé. En cas de présence de PCB, les échantillons individuelles sont analysés afin de pouvoir constater qui est responsable pour la contamination. Tous les frais liés au traitement de l'huile non conforme seront répercutés sur le pollueur.